

La réforme du collège

Une évolution pédagogique pour améliorer la réussite des élèves



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Une École juste
pour tous
et exigeante
pour chacun

LOI POUR LA
REFONDATION
DE L'ÉCOLE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

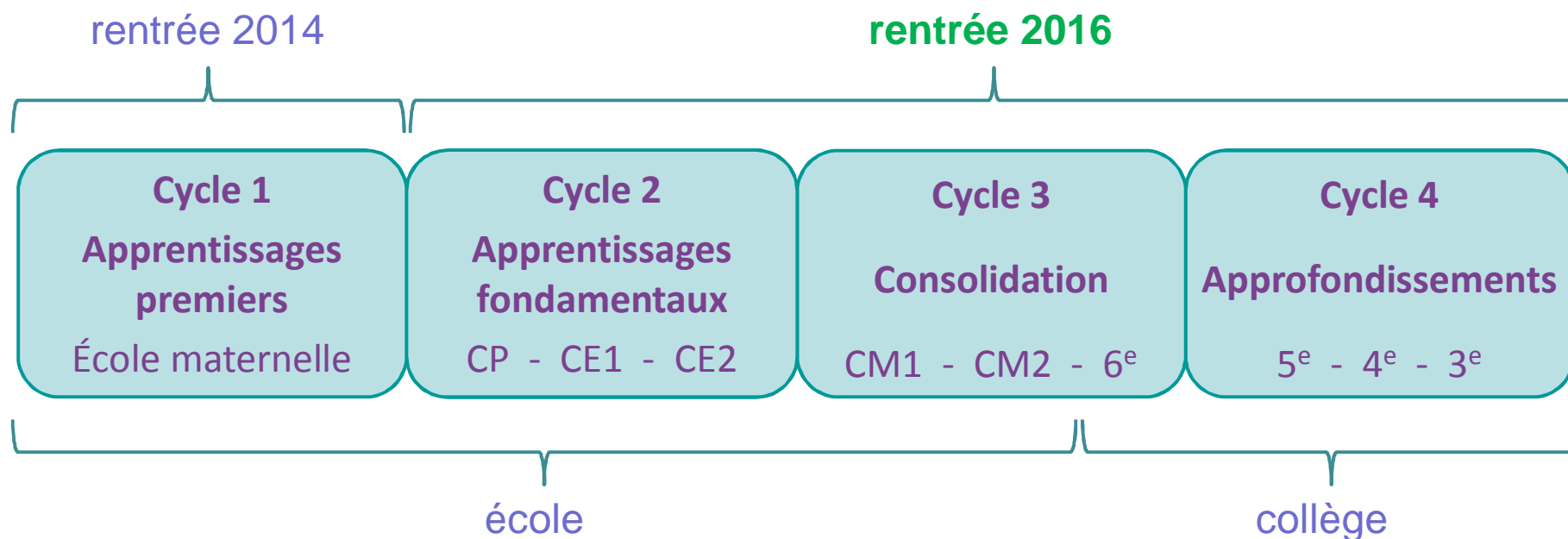
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – DGESCO
<http://eduscol.education.fr/colleges-rentree-2015>



Les principales mesures dès l'année scolaire 2016-2017 :

- Les enseignements sont réorganisés en cycles de 3 ans
- Le socle commun est redéfini
- Les programmes sont réécrits en lien direct avec ce socle
- Les modalités d'enseignements sont revues et les pratiques pédagogiques diversifiées
- Une nouvelle évaluation et un nouveau brevet sont mis en place

Les nouveaux cycles



Tous les niveaux, du CP à la 3^e, s'inscrivent dans les nouveaux cycles dès la rentrée 2016.

Le cycle 3 est «à cheval» sur l'école et le collège : **une collaboration renforcée** dans le cadre, notamment, du **conseil école-collège**.

Le nouveau socle commun...

➤ 5 domaines de formation

2. Les méthodes et outils pour apprendre

3. La formation de la personne et du citoyen

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

1. Les langages pour penser et communiquer

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

➤ 4 domaines de connaissances et de compétences

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

... les nouveaux programmes

- L'acquisition du **socle commun** s'appuie sur les nouveaux programmes
- Il revient aux équipes de choisir les **progressions** sur les 3 années de chaque cycle

Organisation des enseignements

Règles générales

Enseignements communs

23 h en 6^e
22 h en 5^e / 4^e / 3^e



Enseignements complémentaires

Accompagnement personnalisé

3 h en 6^e
2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Les nouvelles grilles horaires par matière

	CLASSE DE 6^e	CLASSE DE 5^e	CLASSE DE 4^e	CLASSE DE 3^e
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	4 h	3 h	3 h	3 h
ARTS PLASTIQUES ÉDUCATION MUSICALE	2 h	2 h	2 h	2 h
FRANÇAIS	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	3 h	3 h	3 h	3 h 30
LANGUE VIVANTE 1	4 h	3 h	3 h	3 h
LANGUE VIVANTE 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
MATHÉMATIQUES	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE		1 h 30	1 h 30	1 h 30
TECHNOLOGIE	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
SCIENCES PHYSIQUES		1 h 30	1 h 30	1 h 30
TOTAL des enseignements				

Les enseignements complémentaires

Accompagnement personnalisé (AP)

- L'accompagnement personnalisé est **généralisé** à tous les niveaux et **tous les élèves** sont concernés:
 - ” 3 h par semaine en classe de sixième ;
 - ” 2 h par semaine à chaque niveau du cycle 4.
- L'AP permet à **chaque élève** de **renforcer ou d'approfondir** ses connaissances, de développer ses compétences, de construire son autonomie
- L'AP peut prendre différentes formes choisies par les équipes pédagogiques dans le cadre du projet de l'établissement.

Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

- Une façon différente de travailler : les EPI se fondent sur des démarches de projets interdisciplinaires conduisant à des réalisations concrètes, individuelles ou collectives :



Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires

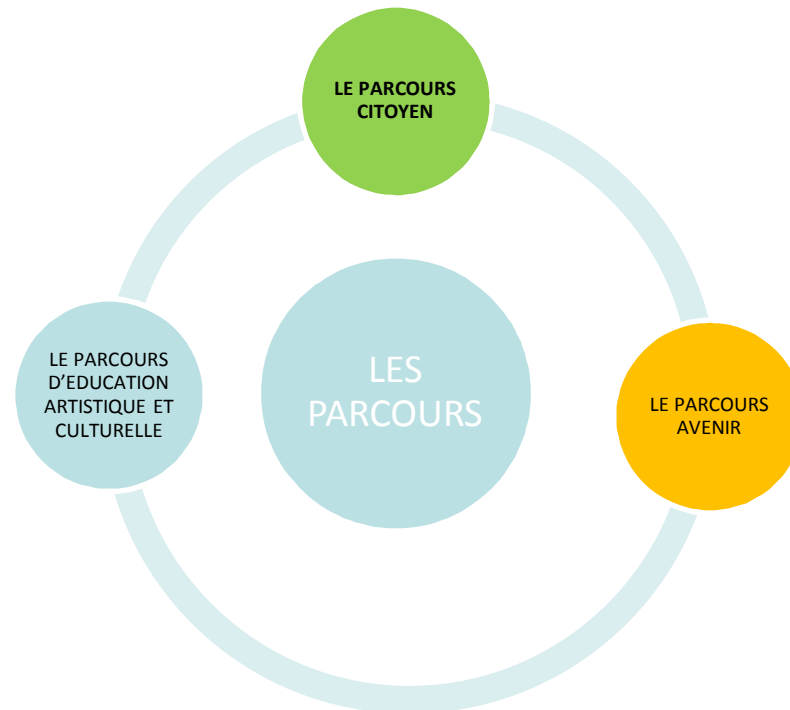
- Au moins **6 de ces 8 thèmes seront traités** par chaque élève au cours du cycle 4 (au minimum 2 thèmes différents par an).
- Les EPI, inclus dans les horaires des disciplines, se déroulent sur les trois années du cycle 4 : 5^{ème} , 4^{ème} et 3^{ème} . **Ils concernent tous les élèves**, à raison de 2 h par semaine. En effet, il ne s'agit pas d'un enseignement supplémentaire mais d'une manière différente d'enseigner les disciplines des programmes.
- **Toutes les disciplines** contribuent aux EPI au cours du cycle.

Les enseignements de complément

Les élèves peuvent bénéficier d'un enseignement de complément (le latin par exemple) : 1h hebdomadaire en classe de 5^{ème}, 2h hebdomadaires en classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Il vient s'ajouter aux 26h des enseignements obligatoires.

Les élèves pourront suivre un EPI « langues et cultures de l'Antiquité » au cours du cycle 4.

Les parcours



Les parcours sont comme des carnets de route pour matérialiser, formaliser les différentes expériences. Ils apparaissent dans le livret d'évaluation et peuvent être complétés avec ce qui se vit au collège (heure de vie de classe, sorties, stage, AS) mais aussi en famille, en club.

➤ *Création d'un porte folio propre à chaque élève pour formaliser ce que l'élève a fait*

- **PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle)**
- **Parcours avenir (ou parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel)**
- **Le parcours citoyen appuyé sur le programme d'enseignement moral et civique (EMC)**
- *Le parcours de santé (trois axes: éducation à la santé, prévention et protection de la santé) n'apparaît pas dans le livret d'évaluation*

Les principales nouveautés du brevet (DNB)

- Des points sont accordés en fonction des niveaux de maîtrise atteints de 8 composantes du socle commun en fin de cycle 4 ;
- 2 épreuves écrites avec introduction des sciences et technologie et 1 épreuve orale.

Le brevet version juin 2017 (1)

8h d'écrits rassemblés dernière semaine de juin introduction des sciences et technologie

■ Écrits Jour 1:

Maths 2h, Sciences expérimentales et technologiques 1h

- Un thème en fil rouge
- Des questions disciplinaires
- Exercice de programmation informatique

■ Écrits Jour 2 :

Français 3h, HG 2h

- Un thème en fil rouge
- Des questions disciplinaires
- Rédaction et argumentation • Dictée

Le brevet version juin 2017 (2)

Oral individuel ou en groupe dans l'établissement à partir d'avril

- **Oral 15 minutes** (Exposé 10min / questions 5min par candidat)
Présentation d'un projet interdisciplinaire choisi par l'élève (EPI ou parcours)
- **Evaluation**
 - la moitié des points : expression orale
 - la moitié des points : travail effectué et connaissances acquises dans le cadre du projet (conduite de projet, travail en équipe, autonomie)

Le brevet version juin 2017 (3)

Ancien DNB

- Contrôle continu = 200 points
Notes obtenus sur la classe de 3^{ème}:
Fr – maths – LV1 – LV2 – SVT – Physique
chimie – Arts plastiques – musique – techno -
EPS (sauf HG)
- + Socle commun
- Contrôle final = 160 points
Fr = 40 / Maths = 40 / HG EC = 40
Oral HDA = 40
- Elève reçu avec 180 points
AB = 216 points
Bien = 252 points
TB = 288 points

Nouveau DNB

- Contrôle continu = 400 points
8 composantes du socle (50)
Insuffisant = 10
Fragile = 20
Satisfaisant = 35
Bonne maîtrise = 50
- Contrôle final = 300 points
Fr + HG + EMC = 100
Maths sciences = 100
Oral = 100
- Elève reçu avec 350 points
AB = 420 points
Bien = 490 points
TB = 560 points

+ cérémonie

Les choix à faire pour la 3^{ème}

- La mini entreprise